



WESFORD

Ecole Supérieure de Commerce et de Management

Attaché Commercial

Vu le décret n°56931 du 14 septembre 1956 portant codification des textes législatifs concernant l'enseignement technique,
vu l'arrêté du 17 juin 1980 portant homologation de titres et de diplômes de l'enseignement technologique,
vu l'arrêté du 12 octobre 2002 portant homologation du titre d'Attaché Commercial,
vu le procès verbal de la délibération du jury de fin de scolarité de la promotion.

Le présent titre, homologué par l'Etat niveau III, code NSF 312t,

est délivré à M., Mme, Mlle _____

M mandine Aubry

Né(e) à _____

Stunemasse

le _____

14 août 1984

qui a suivi dans son intégralité du _____

5 Octobre 2005

au _____

30 Septembre 2006

le programme de la formation Management Commercial.

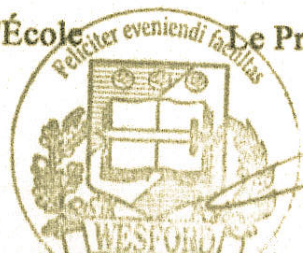
A _____

Grenoble

le _____

15 Décembre 2006

Le Directeur de l'École



Le Président du Jury

Le Titulaire

Le Président du
Groupe WESFORD

